

Convocation du conseil municipal

Le conseil municipal est convoqué en séance publique, le vendredi 28 mars 2025, à 19h00, à la mairie, salle du conseil.

À Foncine le Haut, le 21 mars 2025

Le Maire,
Geneviève MOREAU

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 février 2025.
Achat bords de route Le Bas de Ville, AR 141 et AR 145.
Achat bord de route Le Bas de Ville, AR 143.
Achat bord de route Les Berthets AO 310.
Achat bord de route Les Vallets AO 171.
Achat bords de route Les Vallets AO 293, AO 294, AO 296 et AO 297.
Achat bord de route Les Vallets AO 173.
Échange bords de route Les Vallets.
Achat parcelle Chevry Sud pour défense incendie.
Résultat appel d'offre rénovation du portail de la Gendarmerie.
Parcelle n°3 lotissement Sous le Rocheret.
Convention JuMEL.
Ouverture du camping municipal.

Le Maire,
G. MOREAU

Réunion du conseil municipal du 28 mars 2025

*L'an deux mil vingt-cinq, les vingt-huit mars à dix-neuf heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Geneviève MOREAU, maire.
Nombre de conseillers en exercice : 15 – Quorum : 8*

Étaient présents :

*Mme Geneviève MOREAU, Maire ;
M. CHABOUD Jean-Louis, 1^{er} adjoint ;
Mme BOURGEOIS Brigitte, 2^{ème} adjoint ;
Mmes AUBIN Audrey, LECOULTRE Andrée, POLLET-THIOLLIER Amandine, MM.
AUBERT Ludovic, BERTHET-TISSOT Frédéric, conseillers municipaux.*

Absents excusés :

Mme PEREZ Annick ; MM. BLONDEAU Gérard ; BLONDEAU Gilbert ; VERMOT-DESROCHES Laurent ; VUITTON Etienne.

Absents ayant donné pouvoir :

*Mme NERI-METRA Adriane (pouvoir à Mme POLLET-THIOLLIER Amandine), M.
BLONDEAU Thomas (pouvoir à M. BERTHET-TISSOT Frédéric).*

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 février 2025.
Achat bords de route Le Bas de Ville, AR 141 et AR 145.
Achat bord de route Le Bas de Ville, AR 143.
Achat bord de route Les Berthets AO 310.
Achat bord de route Les Vallets AO 171.
Achat bords de route Les Vallets AO 293, AO 294, AO 296 et AO 297.
Achat bord de route Les Vallets AO 173.
Échange bords de route Les Vallets.
Achat parcelle Chevry Sud pour défense incendie.
Résultat appel d'offre rénovation du portail de la Gendarmerie.
Parcelle n°3 lotissement Sous le Rocheret.
Convention JuMEL.
Ouverture du camping municipal.

Prochain conseil le vendredi 4 avril 2025 (budget)

1. / Nomination du secrétaire de séance

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil nomme Mme BOURGEOIS Brigitte pour remplir les fonctions de secrétaire.

2. / Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28/02/2025.

Le projet de procès-verbal de la réunion du 28 février 2025 a été adressé à chaque conseiller municipal. Il est soumis à l'adoption du conseil.

Les conseillers présents au conseil municipal du 28/02/2025 adoptent le procès-verbal :

POUR : 7 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0.

3. / Achats bords de route

3.1 Achat bords de route Bas de Ville AR 141 et AR 145

Madame BOURGEOIS Brigitte est sortie de la salle et n'a pas voté.

Rapporteur : M. CHABOUD Jean-Louis

Le rapporteur expose :

Concernant les bords de route du Bas de Ville, il est proposé l'acquisition des deux parcelles AR 141 (293m²) et AR 145 (182m²) pour 1.00€/m².

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré

Décide,

De l'acquisition des parcelles AR 141 (293m²) et AR 145 (182m²) pour 1.00€/m², soit un total de 475.00€.

L'ensemble des frais afférents à cette acquisition sera à la charge de l'acquéreur.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3.2 Achat bord de route Bas de Ville AR 143

Rapporteur : M. CHABOUD Jean-Louis

Le rapporteur expose :

Concernant les bords de route du Bas de Ville, il est proposé l'acquisition de la parcelle AR 143 (176m²) pour 1.00€/m².

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré

Décide,

De l'acquisition de la parcelle AR 143 (176m²) pour 1.00€/m², soit un total de 176.00€.

L'ensemble des frais afférents à cette acquisition sera à la charge de l'acquéreur.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3.3 Achat bord de route Les Berthets AO 310

Rapporteur : M. CHABOUD Jean-Louis

Le rapporteur expose :

Concernant les bords de route des Berthets, il est proposé l'acquisition de la parcelle AO 310 (86m²) pour 1.00€/m².

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré

Décide,

De l'acquisition des parcelles AO 310 (86m²) pour 1.00€/m², soit un total de 86.00€.

L'ensemble des frais afférents à cette acquisition sera à la charge de l'acquéreur.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3.4 Achat bord de route Les Vallets AO 171

Rapporteur : M. CHABOUD Jean-Louis

Le rapporteur expose :

Concernant les bords de route des Vallets, il est proposé l'acquisition de la parcelle AO 171 (32m²) pour 1.00€/m².

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré

Décide,

De l'acquisition de la parcelle AO 171 (32m²) pour 1.00€/m², soit un total de 32.00€.

L'ensemble des frais afférents à cette acquisition sera à la charge de l'acquéreur.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3.5 Achat bord de route Les Vallets AO 293, AO 294, AO 296 et AO 297

Rapporteur : M. CHABOUD Jean-Louis

Le rapporteur expose :

Concernant les bords de route des Vallets, il est proposé l'acquisition des parcelles AO 293 (79m²), AO 294 (1m²), AO 296 (39m²) et AO 297 (3m²) pour 1.00€/m².

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré

Décide,

De l'acquisition des parcelles AO 293 (79m²), AO 294 (1m²), AO 296 (39m²) et AO 297 (3m²) pour 1€/m², soit un total de 122.00€.

L'ensemble des frais afférents à cette acquisition sera à la charge de l'acquéreur.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3.6 Achat bord de route Les Vallets AO 173

Monsieur AUBERT Ludovic est sorti de la salle et n'a pas voté.

Rapporteur : M. CHABOUD Jean-Louis

Le rapporteur expose :

Concernant les bords de route des Vallets, il est proposé l'acquisition de la parcelle AO 173 (74m²) pour 1.00€/m².

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré

Décide,

De l'acquisition de la parcelle AO 173 (74m²) pour 1.00€/m², soit un total de 74.00€.

L'ensemble des frais afférents à cette acquisition sera à la charge de l'acquéreur.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3.7 Échange bord de route Les Vallets

Rapporteur : M. CHABOUD Jean-Louis

Le rapporteur expose :

Concernant les bords de route des Vallets, il est proposé l'échange des parcelles AO 154 (33m²), AO 155 (388m²), AO 159 (24m²), AO 161 (167m²), AO 165 (48m²), AO 166 (210m²), AO 167 (143m²), AO 314 (100m²), AN 266 (12m²), AN 268 (143m²) et AN 269 (62m²), soit un total de 1330m², contre les parcelles communales suivantes AO 175 (144m²) et AO 311 (1269m²), soit un total de 1413m².

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré

Décide,

De l'échange des parcelles AO 154 (33m²), AO 155 (388m²), AO 159 (24m²), AO 161 (167m²), AO 165 (48m²), AO 166 (210m²), AO 167 (143m²), AO 314 (100m²), AN 266 (12m²), AN 268 (143m²) et AN 269 (62m²), soit un total de 1330m², contre les parcelles communales suivantes AO 175 (144m²) et AO 311 (1269m²), soit un total de 1413m².

L'ensemble des frais afférents à cet échange sera à la charge de la commune.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4. / Achat parcelle Chevry Sud pour défense incendie

Rapporteur : M. CHABOUD Jean-Louis

Le rapporteur expose :

En vue de l'aménagement d'un point de défense incendie situé à La Chevry Sud, il est proposé l'acquisition de la parcelle cadastrée E 936 (562m²), pour un montant de 35 000€.

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré

Décide,

De l'acquisition de la parcelle E 936 (562m²) pour un total de 35 000€.

L'ensemble des frais afférents à cette acquisition sera à la charge de l'acquéreur.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 10 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0.

5. / Délibération appel d'offre pour les travaux de mise aux normes de la sécurité extérieure de la Gendarmerie

Rapporteur : M. CHABOUD Jean-Louis

Le rapporteur expose : le résultat de l'appel d'offres et demande au conseil de se positionner.

Les entreprises retenues :

- Pour le lot démolition, maçonnerie, l'entreprise TP COLOMBO – 25240 MOUTHE pour un montant de **66 302.65€ HT** soit 79 563.18€ TTC, avec une note de 100/100.
- Pour le lot serrurerie, l'entreprise SAS FCE - 25270 LEVIER pour un montant de **40 470.00€ HT** soit 48 564.00€ TTC, avec une note de 93.06/100.
- Pour le lot électricité, l'entreprise PYANET'LEC - 39460 FONCINE-LE-HAUT pour un montant de **41 750.00€ HT** soit 50 100.00€ TTC, avec une note de 100/100.

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré

Décide,

D'accepter les propositions des entreprises retenues pour les travaux de la gendarmerie.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 10 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0.

6. / Lot n°3 Lotissement Sous le Rocheret

Rapporteur : M. CHABOUD Jean-Louis

Le rapporteur expose qu'un acquéreur serait intéressé par la parcelle cadastrée AK527 (1242m²), lot n°3 Lotissement Sous le Rocheret, mais demande un geste

financier étant donné la configuration du terrain. Le prix fixé par le conseil au préalable était de 134 000.00€. Le prix proposé serait de 130 000.00€.

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré

Décide,

D'accepter la proposition de vente à 130 000€ pour le lot n°3 du lotissement Sous le Rocheret, parcelle cadastrée AK 527 (1242m²).

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 10 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0.

7. / Convention « JUMEL »

Rapporteur : Mme le maire

Le rapporteur propose au conseil municipal de renouveler l'adhésion au portail de la lecture publique « JUMEL » (Jura Médiathèque en Ligne). Cette adhésion permet l'accès aux ressources numériques et aux services de lecture publique. La participation financière de la commune s'élève à 110.70€ pour une année.

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré

Décide,

De renouveler l'adhésion au portail « JUMEL », avec une participation de 110.70€.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 10 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0.

8. / Ouverture du camping

Rapporteur : Mme le maire

Le rapporteur propose les dates d'ouverture et de fermeture du camping municipal pour la saison 2025, soit : du 1^{er} mai 2025 au 14 septembre 2025.

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré

Décide,

De retenir les dates d'ouverture et de fermeture du camping.

POUR : 10 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0.

9. / Questions diverses

Rapporteur : M. CHABOUD Jean-Louis

Le rapporteur expose que suite à la réunion avec le SIDEC et le responsable du Proximarché concernant l'installation de panneaux solaires sur le toit du Proximarché (le bâtiment appartient à la commune), le coût prévisionnel du projet s'élève à 51 000.00€ H.T.

Le conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu, et après en avoir délibéré

Décide,

L'installation des panneaux solaires sur le toit du Proximarché pour un coût prévisionnel de 51 000.00€ HT.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 10 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0.

Mme le maire précise que la prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le 4 avril 2025 pour le vote du budget.

Heure de fin de séance : 20H00.

Le secrétaire de séance

Mme Brigitte BOURGEOIS

Le Maire

Mme Geneviève MOREAU
